

**M. Catherwood:** Monsieur l'Orateur, j'ai pairé avec l'honorable représentant de Kent, Ontario (M. Huffman). Si j'avais voté, j'aurais voté pour l'amendement.

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion tendant à la troisième lecture du bill?

**M. Drew:** Sur division.

(La motion est adoptée sur division et le bill est lu pour la 3<sup>e</sup> fois.)

**M. l'Orateur:** Est-ce le bon vouloir de la Chambre que le bill soit adopté et que le titre en soit celui qui paraît au *Feuilleton*?

**M. Fleming:** Sur division.

(Le bill est adopté sur division.)

### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**Le très hon. M. St-Laurent:** Monsieur l'Orateur, puis-je proposer que, lorsque vous quitterez le fauteuil, les députés envisagent l'opportunité de reprendre la séance à deux heures et demie au lieu de trois heures?

**Des voix:** Entendu.

### SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Beaudoin.

**M. le président:** Je rappelle aux députés que la séance reprendra à deux heures et demie.

(La séance, suspendue à une heure, est reprise à deux heures et demie.)

### MINISTÈRE DES RESSOURCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Généralités—

420. Logements d'urgence, administration, \$100,000.

**M. le président:** Nous allons d'abord étudier les crédits 420 et 421, qui figurent à la page 56 du budget des dépenses, ainsi que le crédit 557, qui se trouve à la page 74. Les honorables députés se rappellent que ces trois crédits ont été déferés plus tôt au comité permanent de la banque et du commerce qui les renvoie au comité des subsides.

**M. Fleming:** Bon nombre de députés trouvent sans doute regrettable que la question du logement soit discutée pour la première fois aujourd'hui, où nous en sommes peut-être au dernier jour de la session. Lorsque les crédits du ministère ont été mis en délibération, il y a quelques semaines, on a décidé de déferer les trois crédits en cause au comité de la banque et du commerce, parce que celui-ci, conformément à un ordre de la Chambre, siégeait déjà en vue d'examiner le

rapport annuel de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Bien que le comité ait présenté son rapport à la Chambre il y a plusieurs semaines, c'est la première fois que la Chambre est saisie de nouveau des crédits du ministère.

J'estime qu'il convient d'accorder à une question aussi importante pour toutes les régions du pays que celles du logement, plus de temps, plus d'attention que nous ne l'avons fait durant la présente session. D'autre part, je suis heureux qu'on ait renvoyé cette année le rapport annuel de la Société centrale d'hypothèques et de logement au comité de la banque et du commerce. C'est la première fois, je crois, depuis l'établissement de la Société centrale d'hypothèques et de logement qu'un rapport de cet important organisme est renvoyé à un comité de la Chambre pour y être étudié. Je crois même que c'est la première fois au cours des deux dernières législatures qu'un comité de la Chambre étudie de quelque manière que ce soit le problème du logement.

A mon avis, le comité de la banque et du commerce a fait, dans les limites de ses attributions, un examen très soigneux des questions qui lui ont été soumises. Le comité a tenu plusieurs séances, de longs débats; il a reçu de M. David Mansur, président très compétent de la Société centrale d'hypothèques et de logement, une foule de renseignements. Je suis persuadé que le comité a fait un examen très approfondi du problème, dans les limites de ses attributions. Plus d'une fois, j'ai demandé qu'on étende les attributions du comité. L'ordre de renvoi de la Chambre limitait l'examen du comité au rapport annuel de la société. Le président a jugé,—et c'était, je crois, l'avis de la plupart des membres du comité,—que le comité n'était pas autorisé à entendre les dépositions d'autres organismes qui s'occupent de l'habitation. Aussi, les seuls témoins à déposer au comité furent M. Mansur et le ministre, qui s'est présenté une fois.

La seule autre documentation dont a été saisi le comité était les lettres émanant de trois organisations qui avaient de gros intérêts dans le logement, c'est-à-dire la *National Housebuilders Association Incorporated*, qui a adressé le 4 juin une lettre au président du comité, la *Canadian Construction Association* qui lui a envoyé une brève communication datée du 4 juin, et la *Dominion Mortgage and Investment Association*, qui a écrit, le 11 juin, une lettre au président du comité. Ces lettres mentionnaient certaines questions intéressantes, mais il me semble impossible de dire qu'on leur a prêté beaucoup d'attention dans